AR CONTROLE DE LEGALITE : 073-217301977-20211004-2021_10_110-DE
en date du 18/10/2021 ; REFERENCE ACTE : 2021_10_110

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 13
Présents : 11
Votants : 13
Pouvoirs : 2

Pour	13
Contre	/
Abstention	/

Date de convocation : 28/09/2021
Date d'affichage : 14/10/2021

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et un,
Le quatre octobre,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Guillaume VILLIBORD, Maire.

Etaient présents :
Mesdames Céline CROSSMAN, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ,
Messieurs Thierry ARSAC, Stéphane BLUM, Jean-Pierre GIACHINO, Romain GIACHINO, François POCCARD-MARION, Benoît RICHERMOZ, Bernard PRAIZELIN et Guillaume VILLIBORD.

Absents-Excusés :
Mesdames Céline COMBAZ (pouvoir à C. CROSSMAN) et Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS (pouvoir à B. RICHERMOZ)

Monsieur Romain GIACHINO a été élu secrétaire de séance.

Délibération N°2021/10/110 : Approbation de la convention relative au prêt du minibus à l'association Espace Associatif Cantonal (EAC) d'Aime Centre Socio-Culturel

Dans le cadre de la mise en place de sa politique enfance jeunesse la COVA, par l'intermédiaire de l'Espace Associatif Cantonal (EAC) d'Aime, souhaite renouveler la convention relative au prêt du minibus durant les vacances scolaires de Toussaint et proposer un accueil décentralisé de son accueil de loisirs dans les locaux de la garderie du Chat Botté à Plan Peisey.
Pour mener à bien ce service gratuit proposé à tous, un partenariat avec l'Espace Associatif Cantonal d'Aime a été organisé pour le transport des enfants depuis la Commune de Peisey Nancroix et plus précisément depuis la Garderie Le Chat Botté vers le centre de loisirs situé à Aime.
Ce service de transport des enfants sera assuré le matin et le soir par un animateur de l'EAC. Il sera réalisé avec le minibus appartenant à la Commune dans le cadre d'une convention de mise à disposition entre la Commune et l'association EAC.

Le prêt du véhicule est consenti à titre gratuit du 22 octobre 2021 au 05 novembre 2021 inclus. Les frais d'essence pour les trajets entre Peisey Nancroix et Aime seront pris en charge par la Commune de Peisey Nancroix tel que stipulé dans la convention.

Le Maire sollicite le Conseil Municipal aux fins de l'autoriser à signer cette convention relative à la mise à disposition du minibus à l'association Espace Associatif Cantonal (EAC) d'Aime Centre Socio-Culturel.

Après exposé et en avoir délibéré,

le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** l'exposé du Maire ;
- **APPROUVE** la mise en place d'un accueil décentralisée de son accueil de loisirs dans les locaux de la garderie du Chat Botté à Plan Peisey ;
- **VALIDE** le prêt du véhicule minibus du 22 octobre 2021 au 05 novembre 2021 inclus à l'association Espace Associatif Cantonal (EAC) d'Aime Centre Socio-Culturel ;
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention relative à la mise à disposition du minibus à l'association Espace Associatif Cantonal (EAC) d'Aime Centre Socio-Culturel et tout document afférent à la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour Copie Conforme :
Le Maire,
Guillaume VILLIBORD